

Discour

Organisation des États Américains



**LUIGI R. EINAUDI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE
L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
SÉANCE PROTOCOLAIRE TENUE EN HONNEUR DU
PREMIER MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION
D'HAÏTI, SON EXCELLENCE M. GERARD LATORTUE
6 mai 2004 - Washington, DC**

[Imprimez cette page](#)
 [Email cette page](#)

RÉFÉRENCE

[Communiqué de presse](#)
[Dernières nouvelles](#)
[Discours](#)
[Site da OEA](#)

Monsieur le Président du Conseil Permanent,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'Etat des Haïtiens vivant à l'Étranger,
Messieurs et Mesdames les Représentants Permanents,
Messieurs et Mesdames les Observateurs Permanents,
Monsieur le Secrétaire Général,
Messieurs et Mesdames,

Le Secrétaire général m'a prié de souhaiter de sa part, à Votre Excellence, Monsieur le Premier Ministre, et à votre délégation officielle, la bienvenue à cette Maison des Amériques. Je vous adresse également ces mots de bienvenue au nom de tout le Secrétariat général.

Le Président du Conseil permanent vient de nous decrire la situation difficile et complexe à laquelle doivent faire face tant Haïti que la communauté internationale, et particulièrement cette Organisation. La crise qui s'est progressivement durcie depuis les élections locales et parlementaires sérieusement défectueuses qui ont eu lieu en mai 2000 a débouché dans une série de manquements évidents à l'ordre constitutionnel d'Haïti en ce qui a trait tant à l'Exécutif qu'au Législatif. Cette Organisation, et le Secrétaire général, qui m'a demandé d'assurer la supervision journalière de ce dossier, ont déployé tous les efforts possibles pour prévenir ces manquements. Cependant, les conditions étaient telles que nous avons pu contribuer mais pas aboutir.

Suite à la crise politique qu'a connue Haïti à la fin du mois de février, vous êtes ressorti comme le choix de consensus d'une coupe transversale remarquable de la société haïtienne, qui vous a recommandé au Président provisoire pour occuper le poste dont vous exercez aujourd'hui les fonctions. Vous avez donc été choisi comme le candidat estimé le mieux à même d'arriver à concilier des divergences marquées et à dépoliariser la situation qui prévalait dans votre pays.

En votre qualité d'économiste spécialisé en questions de développement, vous avez eu une trajectoire brillante au service de la communauté internationale, en particulier au sein de l'Organisation des Nations Unies. Vous apportez l'expérience de toute une vie avec des problèmes de développement presque insolubles pour vous attaquer à ceux qui sont au centre de la douloureuse épreuve d'Haïti.

Le fait que vous ne vous êtes identifié à aucun parti politique, que vous ayez clairement indiqué que votre seul souci était de mettre les meilleures capacités techniques possibles à la disposition de votre pays, a ajouté à la confiance que les cercles politiques ainsi que la société civile d'Haïti ont placé en vous.

Ces éléments ont également servi à raviver l'espoir général que vous concentreriez l'attention du gouvernement dont vous tenez les rennes sur les besoins immédiats d'Haïti sans essayer de prendre des décisions qui reviennent de droit au peuple haïtien et pour lesquelles ce dernier doit exercer son droit de suffrage.

Monsieur le Premier ministre, l'OEA a œuvré en faveur de la démocratie en Haïti pendant la décennie écoulée, et bien avant. Pour aider à relever les défis politiques découlant des élections de mai 2000, l'OEA a exhorté le

Gouvernement d'Haïti, sans cesse, de faire tout possible pour garantir la participation effective de tous les courants politiques. Nous répétons cette exhortation aujourd'hui. L'OEA appuie les droits démocratiques dont tout citoyen dans tous les pays des Amériques a le droit de jouir, soit la liberté d'expression et le droit de s'organiser et participer aux élections. Nous nous attendons à ce que, dans l'esprit de la Charte démocratique interaméricaine, et dans celui de la Charte de la CARICOM sur la société civile, le Gouvernement provisoire d'Haïti appliquera les mêmes principes à tous, quelles que soient leurs opinions politiques ou quelles qu'aient été leurs perspectives politiques dans le passé.

Dans ce contexte, Monsieur le Premier ministre, je suis persuadé que vous comprenez l'ampleur de la surprise, voire de l'inquiétude, qu'ont causé les remarques qui vous ont été attribuées aux Gonaïves le 20 mars. Nos États membres favorisent des solutions d'inclusion et non violentes. Ils sont d'avis que des groupes armés en marge de la loi et les personnes reconnues coupables n'ont pas de place dans l'entreprise nationale de reconstruction et de réconciliation.

En juin 1988, en votre qualité de Ministre des affaires étrangères d'un gouvernement élu, mais en fin de compte transitoire lui-même, dans une allocution prononcée devant ce Conseil réuni en séance protocolaire, vous avez dit que Haïti était résolue à sortir de l'isolement dans lequel elle s'était trouvée et vous avez fait remarquer que "nous avons été complètement en dehors de la scène politique internationale, tant au niveau de l'ensemble de l'Amérique latine qu'au niveau de l'ensemble de la Caraïbe". Seize ans plus tard, ces impressions devaient être reprises par le Premier ministre de la Jamaïque l'Honorable P.J. Patterson pendant sa présidence de la Conférence des chefs de gouvernement de la CARICOM. En janvier dernier, le premier ministre Patterson m'a confié que la sortie de l'isolement et l'intégration effective d'Haïti parmi ses voisins de la Communauté des Caraïbes seraient d'une importance vitale pour la stabilité, la démocratie et le développement pacifique d'Haïti. Je suis tout à fait d'accord, et j'ajouterai à ceci l'importance tout aussi vitale aujourd'hui des relations d'Haïti avec le seul autre pays des Amériques dont l'indépendance a précédé la sienne, les États-Unis, avec lequel Haïti entretient, de par l'histoire, des relations d'influence réciproques. Connaissant le caractère unique, dirais-je original, d'Haïti, nous sommes persuadés qu'elle est capable de réussir cette intégration avec les Caraïbes, avec les Amériques du Nord, du Sud et avec l'Amérique centrale, sans abandonner ou sacrifier ni sa souveraineté ni son riche héritage africain et français.

Monsieur le Premier ministre, l'OEA se réjouit à toute avance de la pleine participation d'Haïti au Système interaméricain. Depuis que vous avez assumé vos fonctions, nous avons accueilli avec satisfaction la participation de votre Ministre à la condition féminine à la Quatrième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés des politiques d'avancement de la femme dans les États membres (REMIM) et celle de votre Ministre de la justice à la Quatrième Réunion des ministres de la justice des Amériques (REMJA). Nous nous félicitons de constater que Haïti sera également représentée au séminaire sur l'identification, la collecte, la gestion des stocks et la destruction des armes individuelles et des armes légères que le Gouvernement du Nicaragua accueillera la semaine prochaine avec l'appui de l'OEA et le financement du Brésil, du Canada et des États-Unis.

Monsieur le Premier ministre, le Président du Conseil permanent a indiqué que cet organe entend poursuivre ses discussions sur les modalités précises de la participation de l'OEA et, particulièrement, celle de la Mission spéciale de l'OEA pour le renforcement de la démocratie en Haïti dans les mois à venir. Depuis avril 2002, date de sa mise en place, le chef de la mission et son personnel ont tissé des relations de travail avec l'éventail tout entier de la vie politique, organisationnelle et institutionnelle d'Haïti, dans les secteurs de la justice, de la sécurité, de la gouvernance et des droits de la personne. La mission a également créé un cadre pour la professionnalisation de la police et un appui en faveur d'une police nationale haïtienne neutre.

En adoptant la résolution 1542 la semaine dernière, le Conseil de sécurité des Nations Unies a établi clairement et intégralement les tâches qui doivent être menées à bien en Haïti, et a présenté les modalités d'exécution de celles-ci. La résolution des Nations Unies lance de nouveau à la communauté internationale

un appel à "continuer d'assister et d'épauler le développement économique, social et institutionnel d'Haïti à long terme" et accueille avec satisfaction l'intention de l'Organisation des États Américains et de la CARICOM, entre autres, de prendre part à ces efforts. Dans cette nouvelle étape, et à la lumière de la résolution 1542, le Secrétariat général attend que les États membres décident quelle serait la meilleure façon de poursuivre notre rôle régional et d'utiliser l'expérience prouvée de l'OEA en Haïti en matière de gouvernance, d'élections, et des droits de la personne.

Peut-être, Monsieur le Premier ministre, ce serait un vrai signe de sortie d'isolement si, à la fin du mandat de la mission de stabilisation des Nations Unies, le Brésil et la France avaient tellement bien travaillé qu'ils auraient également aidé à constituer un rival haïtien fort dans la course à la Coupe du Monde de football ou les États Unis qui ont trouvé des joueurs de baseball dans le pays voisin, la République Dominicaine ou si, par exemple, la participation de la CARICOM avait pour effet secondaire de développer chez la jeunesse haïtienne un intérêt pour le criquet !

Monsieur le Premier ministre, nous sommes parfaitement conscients du fait que, dans le délai que vous avez fixé pour ce que vous avez décrit comme « l'œuvre titanesque » de votre gouvernement, vous pourrez uniquement jeter les bases d'un mouvement positif dans la bonne direction. Cependant, nous sommes certains que vous comprenez ce qui est attendu de votre gouvernement, que vous pouvez exercer et que vous exercerez effectivement le leadership nécessaire, et que vous établirez de solides fondations pour ceux qui reprendront de vos mais les rennes du gouvernement.

En cette année qui commémore le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, nous formulons le vœu que la communauté internationale et le peuple d'Haïti prouvent qu'ils sont capables de surmonter les obstacles de classe et de race, d'histoire et de géographie et de culture, permettant ainsi au pays et à son peuple d'entamer un processus moderne de développement libre et juste, qui s'avérera tout aussi édifiant que l'exploit grandiose que nous commémorons cette année.

© Copyright 2005. Organization of American States. All Rights Reserved.
Headquarters: 17th Street & Constitution Ave., N.W., Washington, D.C. 20006, USA
Tel. (202)458-3000 / Email: multimedia@oas.org

Designed by the Office of Public Information - Multimedia Unit.